

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

## ABONNEMENT :

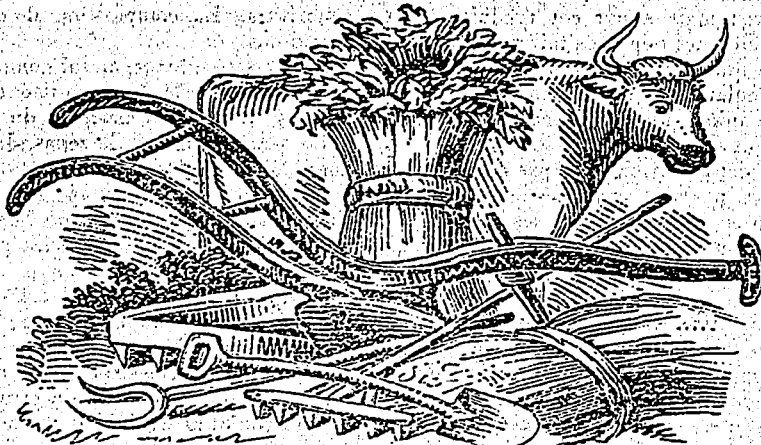
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



## ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne  
2e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Empêchons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Editeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

## CAUSERIE AGRICOLE

AUGMENTATION DES PRODUITS PAR LA BONNE TENUE ET LA NOURRITURE ABONDANTE.

(Suite.)

Quant à l'exercice, c'est une condition de bonne tenue que l'on ne peut mettre de côté. M. Eug. Gayot, disait quelque part : *L'exercice est nécessaire, indispensable à tous les animaux ; la faculté de se mouvoir leur a été donnée, afin que le mouvement servit à réveiller, dans chaque appareil organique, les forces de la vie, à soutenir leur action.*

Cette règle est applicable à tous les animaux domestiques, mais c'est surtout dans le jeune âge que l'on doit tenir à leur procurer l'exercice nécessaire, car de là dépendra leur vigueur future.

Les inconvénients du repos trop prolongé sont nombreux et considérables. " Il trouble, dit le même auteur, l'harmonie des fonctions vitales, ... s'il ne provoque pas des maladies plus ou moins graves, il opère peu à peu une mutation (*changement*) profonde dans le corps vivant, et le moindre inconvénient des changements qu'il occasionne alors n'est pas celui de réduire presque à rien, l'énergie des organes du mouvement. ... "

On remarque que l'excès de repos amène plus rapidement que le travail et même plus que la fatigue, la ruine de la santé des sujets et une délicatesse extrême qui en dépit des soins minutieux dont on les entoure les prédispose à contracter de nombreuses maladies.

Un exercice convenable au contraire, entretient la force, la vigueur, la santé et les facultés productrices des bestiaux, ces derniers sont moins facilement affectés par les changements de température et de régime ; ils ont plus de souplesse dans les articulations, leurs produits sont plus abondants.

L'animal à l'engrais seul peut à la rigueur être dispensé de cet exercice, et cela se comprend aisément. Il est au dernier terme de sa vie, le repos l'aidera à engraisser plus vite, mais si

après son engraissement complet, on voulait le laisser vivre, on ne réussirait qu'avec difficulté.

Pour tous les autres genres de production un exercice modéré est absolument nécessaire.

*De l'élevage.*—Nos lecteurs ne doivent pas s'attendre à voir sous ce titre des principes complets sur l'élevage de toutes les espèces animales entretenues dans une culture. Nous n'envisageons ici les bestiaux qu'au point de vue très-général de la production, et nous donnerons les règles particulières à chaque espèce lorsque nous aurons terminé cette partie de l'enseignement agricole qui a pour objet la tenue du bétail.

En commençant, nous rappelons ce vieux proverbe, bien mal appliqué par un grand nombre de cultivateurs :

*Ce qu'un animal prend en jeunesse,  
Il le continue en vieillesse.*

L'application judicieuse de ce proverbe a fait la fortune agricole de l'Angleterre et elle fera certainement la nôtre si nous lui donnons l'attention qu'elle mérite.

Nos pères cultivaient sans bestiaux de rente ou n'en possédaient qu'un très-petit nombre et cependant ils étaient riches, plus riches que ne le sont maintenant leurs descendants avec deux ou trois fois plus de bétail. C'est vrai. Mais nos pères avaient des terres récemment tirées du sein de la forêt, récemment défrichées et riches, par conséquent, de tous les principes fertilisants qui s'y étaient accumulés depuis des siècles. Alors, on se souciait peu d'engraisser le sol, car celui-ci n'en éprouvait nullement le besoin. Il suffisait de remuer un peu la terre et d'y déposer la semence, tout poussait comme par enchantement. Le rôle du cultivateur consistait en partie à se croiser les bras et à laisser faire.

Mais le bon temps du laisser faire et du laisser aller est fini, nos pères l'ont chassé et leurs enfants sont maintenant forcés d'arracher péniblement au sol de chétives récoltes.

Ces terres autrefois si fertiles sont, méconnaissables aujourd'hui, car si leur culture a été facile, elle a été aussi imprévoyante. On a ruiné cette fécondité et on l'a réduite à ne pouvoir se soutenir qu'au moyen d'abondantes fumures.

Mais ces fumures, comment se les procurer, et surtout comment les obtenir au plus bas prix possible? Les pays les plus riches sous le rapport de la culture sont là pour répondre, leur exemple fait loi car leurs succès sont incontestables. Faisons comme eux. Gardons beaucoup de bétail, autant qu'on pourra en nourrir, et obligeons ce bétail à donner la plus abondante production possible.

Le bétail entraîne certainement des dépenses, nous l'avons suffisamment fait connaître; mais si par ces produits autres que le fumier, il couvre toutes les dépenses faites pour son entretien et même s'il donne quelques bénéfices en sus, nous ne voyons pourquoi cette spéculation ne serait pas acceptée. Car, on se procurera, de cette manière, une abondante quantité d'engrais dont le prix de revient est nul.

Tous les bestiaux cependant n'atteignent pas également ce but. Il en est même qui ne peuvent payer les matières qu'ils consomment au prix qu'on en obtiendrait sur les marchés, déduction faite pour les transports. On comprend facilement que les sujets de cette catégorie ne sont pas ceux que nous préconisons.

Dans le but de faire connaître les moyens de tirer des animaux domestiques le plus fort bénéfice, nous donnons depuis plusieurs mois, les principes sur la tenue générale du bétail; nous enseignons comment diminuer les dépenses et comment augmenter les produits. Notre tâche est maintenant presque terminée et nous avons pris pour dernier chapitre les principes généraux sur l'élevage, car l'élevage bien fait est encore un moyen sûr d'augmenter les produits.

L'homme influe sur l'animal en bien ou en mal, pendant toute la vie de ce dernier, longtemps avant qu'il soit né et même avant qu'il ait été conçu. De l'homme, dépend donc le succès plus ou moins complet des spéculations sur le bétail.

Il influe sur l'animal avant la conception de ce dernier par le choix des reproducteurs, pendant la gestation par les soins qu'il donnera à la mère, et après la mise bas par l'action directe qu'il aura sur cet animal.

Les sujets employés à la reproduction doivent avoir atteint un certain âge plus ou moins avancé suivant les espèces, mais avant lequel les jeunes sujets qu'ils pourraient produire ne seront que des êtres chétifs. En général, les mâles et les femelles dans les différentes espèces animales possèdent les propriétés reproductrices bien avant l'âge où il est avantageux de les faire agir. Mais on ne doit leur permettre de satisfaire leur désir de reproduction que lorsqu'ils auront atteint la taille et la force convenables, et cela, pour les mâles et pour les femelles.

Pendant la gestation, les soins doivent être continus. Par exemple, une bonne nourriture sans excès, l'absence de travail pour les femelles appartenant aux espèces de trait, la cessation de la traite quelque temps avant le part chez les femelles laitières; en un mot, tous les soins propres à entretenir la santé et la vigueur de la mère sans lui permettre d'engraisser, voilà en quelques lignes les moyens d'obtenir des jeunes sujets sains et vigoureux.

Puis, après la mise bas, la mère devra recevoir une alimentation abondante composée des matières les plus propres à favoriser la sécrétion du lait et cela même pour les femelles qui n'appartiennent pas aux races laitières, car c'est toujours un avantage pour le jeune sujet, si la mère a un lait abondant.

L'emploi du lait pour la nourriture des jeunes animaux doit durer un temps plus ou moins long suivant les espèces. Celles qui se développent le plus rapidement sont aussi celles chez lesquelles l'allaitement est le plus court; la règle à suivre c'est de continuer l'allaitement jusqu'au parfait achèvement de la dentition. La nature a pourvu à ce besoin, puisque même dans les espèces sauvages et dans celles qui ne produisent du lait

que pour leurs petits les femelles ne tarissent qu'après cette époque. Or, l'homme travaille d'autant plus facilement et avec une espérance de succès d'autant plus fondée qu'il suit les enseignements de la nature.

Vers la fin de l'allaitement, d'un côté, le lait quoique plus riche, devient moins abondant; de l'autre, les jeunes animaux ont grandi et éprouvent le besoin d'une alimentation plus forte, alors il devient nécessaire de leur donner un supplément de nourriture. La composition de ce supplément diffère suivant les saisons.

Si l'on est en hiver, on lui donnera une boulette claire, formée d'eau et d'une légère quantité de farine d'avoine ou d'orge, du grain bouilli ou macéré, du foin tendre, haché et macéré puis, pour terminer le repas, du foin également tendre mais donné à son état naturel.

Si l'on est au printemps ou en été, l'alimentation est plus simple, car l'herbe verte que l'on a dans ces saisons constitue la nourriture la plus convenable pour les jeunes animaux; après le lait.

Peu après, le jeune élève est sevré, on choisit ordinairement la belle saison pour le sevrage; du reste, il est fortement recommandé par la science et par la pratique des meilleurs cultivateurs de fixer les saillies de manière que les naissances arrivent au commencement du printemps, de sorte que le sevrage pourra toujours avoir lieu pendant la croissance de l'herbe, et à tous les âges de la vie d'un animal domestique, presque toujours herbivore, l'herbe verte est la nourriture par excellence.

Mais si le pâturage n'est pas très-riche ou bien si l'herbe est devenue trop dure, il faudra ajouter du grain grossièrement moulu. Il n'y a d'exception à cette règle que pour les cultivateurs qui n'aiment pas à avoir des bêtes bien venues. Qui sont ceux qui voudraient appartenir à cette catégorie? Aucun sans doute.

Cependant bon nombre de cultivateurs, tout en désirant obtenir de beaux animaux, oublient trop souvent ce principe que les bestiaux ne profitent qu'en proportion de la nourriture et des soins qu'on leur donne.

Enfin, pendant le premier hiver, les jeunes sujets devront recevoir de bon foin, des racines si l'on en possède, et même quelquefois un peu de grain ou autres aliments succulents suivant les espèces.

En un mot, pour résumer tous ces détails sur l'alimentation du jeune bétail, pendant toute la première année, ce dernier devra recevoir une nourriture abondante et de bonne qualité, car c'est dans le premier âge que l'on détermine la vigueur, la force et le grand développement de tous les êtres organisés, sans exception.

Suivant les idées généralement reçues, les larges poitrines si enviées des connaisseurs ne s'obtiennent pas que par une bonne alimentation surtout dans le jeune âge des sujets. Tout le monde reconnaît que la poitrine très-développée est un indice de force et de grande aptitude pour la plupart des productions ordinaires du bétail.

Cette règle ne souffre pas d'exception, toutes les espèces, toutes les races, tous les individus y sont soumis.

Maintenant si nous envisageons la question au point de vue de l'amélioration des races, nous trouvons encore de plus fortes raisons à l'appui de la thèse que nous soutenons. L'augmentation de la taille, la précocité, c'est-à-dire le rapide développement des forces et de toutes les facultés de l'animal sont la conséquence d'une alimentation copieuse dans le jeune âge.

Le bétail est plus tôt propre à la reproduction, au travail, à l'engraissement. Le prix de revient des jeunes animaux, du travail, de la viande, du lait, de la laine en est le résultat assuré et immédiat. Ces conséquences ne sont-elles pas assez

importantes pour mériter la sérieuse attention de tous les cultivateurs ?

## REVUE DE LA SEMAINE

La presse protestante du pays a fait grand tapage en ces derniers temps à propos des affaires du Nord Ouest et surtout de l'exécution de Scott. Stupide autant que fanatique, elle a pris tous les tons de la fureur pour amener le gouvernement fédéral à déclarer une guerre à mort aux métis de la Rivière-Rouge. Malheureusement, plusieurs de nos journaux canadiens-français, pas mal empêtrés au milieu des mille idées incohérentes émises à cette occasion, n'ont pas su tenir une attitude convenable ni rendre une exacte justice au chef du gouvernement provisoire du Nord-Ouest, M. le président Riel. On dit que Sir Cartier a menacé ses collègues de donner sa démission et le cabinet adoptait les mesures d'excessive rigueur auxquelles on veut le pousser dans cette affaire, et que les honorables Letellier de St. Just et Dorion ont offert de se rallier à lui, advenant le cas où il serait obligé de remettre son portefeuille.

Pour donner satisfaction à certains criailleurs de la province d'Ontario, on a fait subir une enquête aux délégués du Nord-Ouest. Nous n'en connaissons pas encore le résultat.

Les volontaires canadiens, qu'on avait appelés sous les armes dans l'appréhension d'une incursion félicienne, ont été licenciés ces jours derniers.

À la Nouvelle-Ecosse, les deux Chambres, au moment où elles allaient être prorogées, ont adopté une adresse priant la métropole de briser les liens qui retiennent cette province dans une confédération.

Les journaux d'Europe de la fin de mars nous apportaient une lettre de Mgr. Bonjean, vicaire apostolique de Jaffna, île de Ceylan, à Mgr. l'Evêque d'Orléans. Dans cette lettre, l'Evêque missionnaire répond d'une manière irréfutable à certaines objections du célèbre auteur des *Observations* et de l'*Advertissement* à M. Ls. Veuillot contre l'opportunité de la définition dogmatique de l'infaillibilité personnelle du Pape, notamment à celle qui représente cette définition comme un grave obstacle à la conversion des infidèles et des protestants. Grand nombre d'Evêques ont écrit directement à M. Ls. Veuillot, le priant d'insérer dans l'*Univers* la lettre de Mgr. Bonjean, à laquelle ils donnent leur adhésion, pleine et entière. Parmi ces prélats, on remarque NN. SS. les Archevêques de Québec, d'Orégon-City, de Toronto, et les Evêques de Montréal, de St. Hyacinthe, d'Ottawa, d'Antihédon et de Vancouver.

Dans un écrit assez récent, intitulé *Réponse à Mgr. de Malines*, Mgr. Dupanloup tâche de maintenir debout toutes les pauvres raisons qu'il a alléguées contre l'opportunité de la définition de l'infaillibilité pontificale. Parlant de cette *Réponse*, le très-savant abbé de Solesmes, Dom Guéranger, réduit à sa juste valeur le savoir de Mgr. d'Orléans. Voici ce qu'il dit :

« Dans un moment si grave on peut bien aussi se demander quelle est la valeur de Mgr. d'Orléans dans la patristique. Mgr. d'Orléans a assumé de lui-même une situation qui autorise tout enfant de l'Eglise à s'informer des garanties personnelles qu'il offre en fait de science ecclésiastique. Dans sa *Réponse à Mgr. de Malines*, il en appelle à l'histoire de l'Eglise qu'il se vante de posséder à fond..... Or, peut-on reconnaître une science assurée de l'antiquité ecclésiastique dans un écrit vain qui fait de la célèbre Hypatie l'institutrice de Clément d'Alexandrie, qui propose cette païenne à l'imitation des dames chrétiennes, et inscrit son nom en tête de ceux de sainte Paule, de sainte Radegonde, de sainte Gertrude, de sainte Hildgarde, de sainte Catherine de Sienne, de sainte Thérèse ; qui, par un anachronisme sans nom, transporte au deux-

ième siècle la docte platonicienne du cinquième, ou fait vivre le savant prêtre Clément deux cents ans après sa mort ?.....

« Franchement, on a mauvaise grâce de reprocher aux autres l'emploi malheureux de quelques apocryphes, quand on agit soi-même si librement avec la chronologie, et que l'on va jusqu'à recommander, à l'imitation des chrétiennes de notre temps, une femme que son orgueil retint dans les ténèbres du platonisme alexandrin, à une époque où avait déjà lui sur l'Orient le flambeau sublime d'un Athanase, d'un Basile, d'un Grégoire de Nazianze. Lorsque cette page d'un homme si vanté pour toute sorte de mérites, me passa sous les yeux en 1867, le livre m'échappa des mains. J'éprouvai, je l'avoue, un sentiment de confusion ; mais je pensai qu'il fallait couvrir du silence une aberration qui révélait par trop l'inanité du fond. Si plus tard j'en ai parlé, sans toutefois désigner le nom propre, dans la *Monarchie pontificale*, c'est que l'on avait commencé l'agression, en colportant l'écrit français du docteur Doellinger, dans lequel l'accusation formelle d'ignorance de la tradition est audacieusement portée contre les défenseurs de l'infaillibilité romaine. Depuis, nous avons vu Orléans servir de centre à la propagande des *Lettres* du R. P. Gratry auprès du clergé français, pour lui apprendre que l'Eglise romaine, notre mère, est coupable de *falsifications* et d'*infamies*, et que la croyance à l'infaillibilité papale ne repose que sur l'affirmation d'auteurs trompés et trompeurs. Il est temps de se regarder en face, et de peser une bonne fois la valeur de ces noms retentissants qui passionnent la curiosité publique, en excitant la sympathie des ennemis de l'Eglise et la douleur de ses enfants.

Jugeant à son tour les écrits de Mgr. d'Orléans, M. Ls. Veuillot dit : « Ils se ressentent de la décadence, de la hâte, du tumulte. Ils sont composés sans art, de pièces et de morceaux vulgaires, de lieux communs. Point de sévérité, point de sérénité, point de solidité, rien qui ressemble à un monument, pas même à un édifice. Tout est construit uniquement pour porter un moment quelque artillerie. En effet, l'informe bâtisse se couronne de feux. L'artillerie éclate et la construction croule. Grand fracas, rarement beaucoup de morts. »

Dans un triste écrit dont nous avons dernièrement rendu compte, M. de Montalembert mourant se justifiait d'appeler le Pape *l'idole du Vatican*, en disant que Mgr. Sibour, ancien archevêque de Paris, avait tenu le même langage. La *Civiltà Cattolica*, relevant cette partie de l'écrit de M. de Montalembert, dit :

« On sait que Mgr. Sibour fut d'un avis tout différent, tant qu'il fut chanoine de Nîmes et évêque de Digne ; ceux qui l'ont connu peuvent en rendre ce témoignage. Il n'est devenu tout-à-fait gallican que lorsque, devenu archevêque de Paris, il se fut entouré de quelques ecclésiastiques choisis sans assez de discernement. Il fut alors facile de changer les sentiments de ce prélat, à cause de la notoire versatilité de son caractère, quoiqu'il fut orné de beaucoup de vertus et d'une grande pureté d'intention.

« Que prouve du reste le sentiment erroné d'un homme, même élevé à la haute dignité d'Evêque ? N'y a-t-il pas eu souvent des Prélats ecclésiastiques, qui non seulement ont mal pensé, mais même ont inventé et enseigné de désolantes hérésies ? En vérité, il est curieux de voir M. de Montalembert avoir une telle déférence pour une phrase de Mgr. Sibour, dans le moment même où il professe sa réprobation et son mépris pour les discours de Mgr. Parisis, et pour les pastorales de Mgr. Salinis. N'étaient-ils pas aussi Evêques ? N'étaient-ils pas d'une exemplaire piété et d'une profonde doctrine ? Pourquoi donc ne tient-on aucun compte de leurs paroles ? Mais telle est la coutume des catholiques libéraux : exalter l'autorité des Prélats ecclésiastiques quand cela convient à leur thèse, et la

fouler aux pieds quand elle leur est contraire. La raison en est qu'ils ont pour règle du juste et du vrai, non la voix des Evêques ou du Pape, ni même celle d'un Concile, mais seulement leur propre jugement : quiconque pense comme eux pense admirablement, quiconque les contredit est dans l'erreur.

Parlant des catholiques libéraux, la *Civiltà* ajoute : " Dans l'orgueil et dans l'obstination des catholiques libéraux se découvre une sorte de disposition à l'hérésie, nous oserions dire quelque chose de satanique qui épouvante, quoique ces catholiques n'en aient pas la pleine conscience. Veuille Dieu, dans sa miséricorde, affranchir toute âme fidèle d'un pareil esprit ! "

La 39e congrégation générale du Concile œcuménique du Vatican s'est tenue vendredi, le 1er avril. Dans cette congrégation on a voté sur l'ensemble du premier chapitre du *Schema* de la Foi, qui a été approuvé à la quasi-unanimité. Sur toutes les questions où l'on a voté jusqu'ici, il y a toujours eu quasi-unanimité. Les seuls prélats, à la tête du parti libéral et gallican, n'ont pas voté avec l'immense majorité.

#### A Monsieur l'écrivain du "Journal de Québec"

Monsieur,

Je viens aujourd'hui régler mes comptes avec vous, non pas pour vous donner satisfaction, car je ne vous en dois aucune ; mais pour vous infliger devant votre public le châtement que vous méritez. Veuillez me suivre, Monsieur, je vais vous aider à faire votre examen de conscience.

Vous souvient-il d'un fort malheureux article que vous avez publié le 11 décembre 1869 et dans lequel vous disiez que vous ne prétendiez ni blâmer ni approuver les adversaires de l'infaillibilité personnelle du Pape ? Vous souvient-il que le 16 du même mois vous écriviez : " La question de l'infaillibilité personnelle du Pape est laissée à la dispute des hommes ? " J'ai cru devoir alors, en qualité de catholique et de prêtre tenant une plume, protester contre ces dires parce qu'ils blessaient l'intégrité de la foi catholique. Cette protestation vous a singulièrement déplu ; ce n'est pas ma faute. N'ayant rien de valable à me répondre, vous m'avez fait l'honneur de m'insulter, avec le savoir faire qu'on vous connaît en pareille matière. En même temps, selon l'antique usage que suivent tous ceux qui, comme vous, se lancent dans une question sans en connaître le premier mot, vous avez fait des efforts inouïs pour m'entraîner sur un terrain autre que celui de l'infaillibilité, où vous n'aviez pas le pied solide. Comme je tenais toujours bon et que je vous rappelais sans cesse à la question, vous avez cru pouvoir vous tirer d'embarras en affirmant, le 5 février 1870, que jamais vous n'aviez dit qu'on fût libre de nier l'infaillibilité du Pape.

J'ai réclamé ; et alors vous m'avez répondu, c'était le 17 février, que je vous accusais d'être personnellement contre l'infaillibilité du Pape, et que d'ailleurs je n'avais pas sujet de crier si fort, la question étant ouverte. Alors, je vous mis en demeure de constater, par des citations très-explicites de mes propres écrits, que c'était bien cela et cela seul que j'avais soutenu : que vous aviez grandement tort de prétendre que la question de l'infaillibilité était une question ouverte. Un peu embarrassé, qu'avez-vous fait ? Vous avez bravement affirmé n'avoir rien dit ni pour ni contre l'infaillibilité personnelle du Pape ; vous avez même ajouté que vous n'aviez pas dit que c'était une question ouverte. Je vous taxai alors de folie, et je ne crois pas avoir eu tort.

Il vous était dur de vous avouer battu, vous qui, envers et contre tous, voulez toujours avoir gain de cause. Or, comme vous ne pouviez pas donner facilement le change à vos lecteurs,

en me laissant désormais sur le terrain de l'infaillibilité, vous avez résolu de m'en déloger coûte que coûte. Pour en arriver là, vous n'avez pas hésité à recourir aux moyens les plus iniques. Ayant appris que M. l'abbé Pilote avait donné sa démission comme membre du comité de rédaction de la *Gazette des Campagnes*, vous vous êtes emparé de ce fait, très-innocent en lui-même ; vous l'avez travaillé, dénaturé et torturé au point de lui donner les proportions d'un immense scandale. A la face de tout le pays, vous m'avez représenté comme un fou, un écerelé, un perturbateur de l'ordre, et vous n'avez pas eu peur de dire que vous parliez ainsi d'après M. l'abbé Pilote ; vous avez conclu en disant que je suis un prêtre vraiment indigne du caractère que je porte. A ma suite, vous avez traîné dans la boue tous les prêtres du Collège de Ste. Anne. Ah ! Monsieur, si je n'avais pas la charité que vous me reprochez de ne pas avoir, que je dirais de choses ! Les outrages que vous avez gratuitement vomis contre les MM. du Collège de Ste. Anne et contre moi en particulier, sont tels que jamais, je vous l'ai déjà dit, les Aubin, les Lusignan, les Buies du Pays de Montréal n'en ont lancé de plus graves à la face d'aucun prêtre. Tout en faisant cette ignoble besogne, vous prétendiez, prenant le ton de Tartuffe, que vous creviez de respect pour le clergé.

Indignement traité, comme prêtre surtout, j'ai dû me défendre ; j'ai dû aussi venger l'honneur des confrères que vous salissiez à mon occasion, afin de m'obliger à courber le front devant vous. Je me suis donc défendu, et, entr'autres choses auxquelles j'ai eu recours, j'ai mis au jour une conversation qui fait bien voir en quel mépris vous tenez tous les prêtres à peu près. Non seulement je pouvais agir ainsi, mais encore je le devais, car, comme vous attaquiez très-injustement et très-gravement ma réputation, vous n'aviez plus droit à la vôtre, fort endommagée du reste et depuis longtemps. En pareil cas, la théologie me donnait même le droit de révéler des crimes occultes. J'ai été bien loin d'user de ce droit, puisque je me suis contenté de rapporter une simple conversation que rien, absolument rien, ne m'obligeait à tenir secrète.

Cette conversation, qui mettait trop à nu votre tartuferie, vous l'avez représentée comme une invention, un mensonge, une atroce calomnie de ma part ; vous avez invoqué vos trente années de service dans la presse pour infirmer mon témoignage. Ce voyant, je vous ai remis sous les yeux toutes les abominations que vous aviez écrites depuis trois mois sur le compte du clergé. Tout le monde a pu voir alors que dans un laps de temps fort court, vous avez outragé gravement évêque et prêtres. Vous avez d'abord appliqué à Mgr. de Birba une expression dont l'Ecriture ne se sert que pour qualifier Satan ; vous avez ensuite tenté de flétrir la réputation de tous les Messieurs du Collège de Ste. Anne ; vous avez enfin dit des prêtres en général qu'ils ont donné, dans la question des classiques, le lugubre exemple des rancunes et des acharnements personnels.

Mais tout ce que j'ai pu vous dire, quoique l'exacte vérité, vous l'avez regardé comme non avenu. On a beau entasser preuves sur preuves pour vous convaincre publiquement de vos méfaits, vous passez outre sans en faire de cas, et, tout en accusant vos adversaires d'être des menteurs et d'ignobles calomniateurs, vous n'exploitez, vous, Monsieur, que les champs du mensonge et de la calomnie. La chose est plus que saillante dans ce que vous venez d'écrire contre moi en date du 23 avril. Là, rappelant les odieux propos que je vous ai entendu tenir sur le compte des prêtres, vous niez carrément les avoir tenus et vous me dites, qu'en les mettant à votre charge, je me suis rendu coupable d'iniquités. Vous ajoutez : " De combien de calomnies atroces et d'inventions odieuses n'êtes-vous pas

coupable devant Dieu et devant les hommes, vous qui osez dire que vous êtes prêtre en toutes circonstances, et qui abritez de votre caractère sacré les choses qui répugnent le plus à l'honneur, à la décence et à la dignité humaine."

Vous savez bien, Monsieur, qu'en tenant pareil langage vous êtes cynique à tout ce qu'un homme peut l'être; je n'ai pas à vous en convaincre, car vous êtes de ceux dont l'Écriture dit au livre des Proverbes: "Quand vous pilerez l'effronté dans un mortier, comme on y bat du grain, en frappant dessus avec un pilon, vous ne lui oteriez pas son effronterie;" mais le temps est enfin venu de convaincre votre public de ce que vous êtes, de ce que vous pesez et de ce que vous valez. Vous me demandez quels sont les autres qui ont entendu la conversation que j'ai rapportée; vous voulez que je les fasse parler en leur nom. L'insolence, au degré où vous la portez, mérite d'être confondue: veuillez donc prêter l'oreille à ce qui va suivre. J'ai à vous faire part de ce que m'a écrit, il n'y a pas longtemps, notre ami commun, M. Elzéar Pelletier, marchand à la Rivière-du-Loup, que vous regardez, de même que tous ceux qui ont l'honneur de le connaître, comme le type de l'honnête homme et du parfait gentilhomme. A la prière que je lui ai faite de rendre témoignage de ce que vous m'avez dit en sa présence, voici ce qu'il m'a répondu en date du 18 courant:

" Mon cher ami,

" Ci-inclus est le certificat que tu me demandes et que je ne te donne qu'à regret, vu les rapports amicaux qui existent entre moi et la famille de l'honorable M. Cauchon. Ce n'est que parce que tu es prêtre que je te l'envoie, car entre deux laïques je ne serais jamais intervenu.

" Tout à toi,

" ELZÉAR PELLETIER. "

Voici le certificat dont il vient d'être parlé:

" Je, soussigné, certifie avoir entendu dire par l'honorable M. Joseph Cauchon, vers le mois d'août mil huit cent soixante et huit, en présence du Révérend M. Alexis Pelletier, prêtre, qu'il était heureux de voir que lui, M. Pelletier, savait profiter de son instruction, tandis que l'on voyait des prêtres et des curés assez ignorants pour ne point écrire le français; que ses rapports avec eux, comme rédacteur d'un journal, le lui avaient prouvé mille fois, et qu'aussi, après deux ans qu'ils étaient curés, ils devenaient ventrus.

" ELZÉAR PELLETIER. "

" Rivière-du-Loup, 18 avril 1870. "

Veuillez, Monsieur, lire encore la pièce suivante:

" Je, soussigné, certifie que l'honorable Joseph Cauchon, dans le cours du mois d'août mil-huit-cent-soixante-et-huit, m'a bien réellement tenu la conversation suivante: Les prêtres, les curés sont un tas d'ignorants; nos rapports avec eux pendant que nous étions à la rédaction du *Journal* nous l'ont mille fois prouvé. Deux ans ne se sont pas écoulés, après qu'ils ont été chargés d'une paroisse, que vous les voyez devenir ventrus. Pourquoi cela? Parce qu'ils passent leur temps à rien; ils ne lisent que les journaux et n'étudient pas.

" ALEXIS PELLETIER, Ptre. "

" Assermenté devant moi, à Ste. Anne  
" de la Pocatière, le vingt-cinquième  
" jour d'avril mil-huit-cent-soixante-  
" et dix.

" V. GARON, J. P. "

Vous n'aviez pas besoin, Monsieur, d'être mis en présence de ces documents pour savoir que je disais vrai, et cependant, dans votre dernier écrit à mon adresse, vous me lancez à la

figure la polissonnerie suivante: "Vous vous êtes couvert de votre robe sacerdotale pour commettre cette lâcheté (l'accusation qui vient d'être certifiée); il est temps qu'on l'ouvre pour vous faire voir, dans votre affreuse nudité, devant le public et devant vos propres confrères, que vous compromettez et qui doivent amèrement regretter de vous avoir cru sur parole."

Je finis: vos procédés me soulèvent le cœur de dégoût. Vous êtes ce qu'on a toujours dit: un écrivain sans conscience et sans vergogne; rien d'honnête ni de sacré n'est à l'abri de vos indécentes et brutales insultes. La folie seule rend explicable le mystère de votre conduite. Pauvre homme! Allez maintenant cacher votre visage offensant.

LE RÉDACTEUR DE LA "REVUE."

P. S.—Le *Journal de Québec* est prié de reproduire.

### Fabrication du beurre

La fabrication du beurre est une opération importante pour le cultivateur, car de la quantité de ce produit dépendra le prix plus ou moins élevé qu'il en aura sur les marchés.

Dans le barattage de la crème le point le plus important c'est d'opérer à une température qui ne dépasse pas 55 à 58 degrés Fahrenheit. Pour remplir cette condition, les moyens diffèrent suivant que l'on est en hiver ou en été.

En hiver, il faut réchauffer parce que la température est toujours trop basse. Pour cela on plonge la baratte dans l'eau tiède ou on y laisse séjourner de l'eau chaude pendant un quart d'heure ou une demi-heure. En été, on place la baratte dans l'eau froide et on opère pendant le moment le plus frais de la journée. La baratte à double fond est ici très-précieuse. Le beurre extrêmement fin ne s'obtient qu'avec de la jeune crème et l'on fait le battage tous les jours. Il est vrai que l'opération est plus longue et que la proportion de beurre rendue par la crème est moins forte; mais l'extrême finesse du beurre est à cette condition.

Après le battage vient le délaitage, opération importante qui consiste à extraire du beurre fabriqué tout le petit lait qui y est enfermé. Si le délaitage n'est pas fait avec soin le beurre se conservera mal.

Enfin, on termine l'opération par la salaison.

Il existe divers procédés de salaison: tantôt on emploie du gros sel, tantôt du sel fin et quelquefois on ajoute différentes substances telles que sucre et salpêtre. Tous ces procédés ne sont pas également parfaits.

La salaison au moyen du gros sel, est la moins parfaite et d'ordinaire le beurre qu'elle donne est peu estimé. Cela se conçoit, les fragments de sel étant plus gros ne pourront pas se répartir aussi facilement dans toute la masse et la conservation sera difficile ou bien il faudra en augmenter la quantité, ce qui entraîne cet autre inconvénient de rendre sa consommation impossible autrement que pour la préparation des pâtes.

Le sel fin ne possède aucuns de ces inconvénients et cette différence est si bien connue que les meilleurs fabricants de beurre on rejeté depuis longtemps l'emploi du gros sel.

Le sel employé doit être parfaitement desséché au four puis réduit en poudre. On sale le beurre en le pétrissant avec le sel ainsi préparé.

La proportion de sel à employer est d'une livre par 16 à 20 lbs de beurre; le beurre de première qualité demande moins de sel que celui de qualité inférieure. Pour les produits destinés à la consommation immédiate une livre de sel par 24 livres suffit.

Le docteur Anderson a indiqué un mode de salaison très-employé aujourd'hui en Angleterre et qui donne au beurre un goût et un arôme délicieux. On compose une poudre formée de deux parties de sel fin, 1 partie de sucre et une de salpêtre. Une livre de cette poudre est suffisante pour 16 livres de beurre. Ce dernier doit être bien pétri et pressé dans le vase où on le doit conserver.

Ainsi préparé, le beurre, ne prend pas immédiatement un goût très-agréable, mais au bout d'une quinzaine de jours, il acquiert une saveur qu'aucun autre beurre ne prend naturellement.—J. D. S.

#### Travaux du mois d'avril (Suite.)

**Vaches.**—C'est dans ce mois que les veaux arrivent en plus grand nombre. Les cultivateurs qui entretiennent des vaches dans le but presque exclusif de faire du beurre, préfèrent les vêlages d'avril à tout autre; d'ailleurs, il est actuellement plus facile d'élever les veaux.

Les vaches qui ont vêlé de bonne heure peuvent maintenant être mise au mâle; pour cela, on les laisse sortir tous les jours, pendant quelque temps avec le lauréat.

**Veaux à l'engrais.**—On continue l'engraissement des veaux venus en mars; mais il y a rarement profit à les nourrir plus de six à huit semaines. On accélère singulièrement l'engraissement en leur donnant chaque jour deux ou trois œufs, qu'on leur fait avaler avec la cuquette ou qu'on leur donne avec le lait.

**Des bœufs d'engrais.**—C'est encore à cette époque que se terminent les engraisements d'hiver. Bien peu de cultivateurs récoltent assez de fourrages pour se livrer à cette spéculation; aussi la concurrence est-elle peu forte et le prix des animaux gras très-élevé.

L'agriculteur qui veut vendre ses animaux gras doit pouvoir lutter sans trop d'infériorité avec les bouchers qui viennent les lui acheter. Un des moyens les plus sûrs d'y arriver est le pesage vivant. C'est sur les chiffres que fournira ce pesage que l'engraisseur pourra déterminer son prix de vente.

**Moutons.**—C'est en avril que se termine l'agnelage, c'est aussi un des meilleurs mois pour cette opération importante; car la nourriture verte que les brebis pourront prendre quelques semaines après la mise-bas facilite extraordinairement l'élevage, tant par l'augmentation de la lactation chez les mères que par l'herbe que les agneaux peuvent consommer. Pour ces raisons, on devrait déterminer les saillies de manière que les agnelages arrivent dans ce temps-ci.

Les avantages de ce système seront encore plus grands lorsque les progrès effectués dans la culture permettront de donner aux bêtes ovines un logement spacieux et bien clos, et des racines pour leur alimentation.

**Porcs.**—Beaucoup de truies mettent bas pendant ce mois, et on a remarqué que les porcelets nés à cette époque sont beaucoup plus vigoureux que ceux des portées suivantes; aussi doit-on choisir parmi les premiers les individus que l'on destine à la reproduction.

On ne doit pas laisser après la mère un trop grand nombre de petits; généralement une truie forte peut en nourrir dix à douze; mais une jeune n'en nourrit que huit au plus.

A mesure que les petits grandissent, on augmente la qualité et la quantité de la nourriture.

**Volailles.**—La ponte est active en avril, et il faut tenir le poulailler chaud et propre.

Les oies commencent à s'accoupler, la femelle construit son nid; s'il est mal placé, on lui en fait un autre que l'on dispose comme le premier et on y place à proximité de l'eau et du grain.

On prendra les mêmes soins pour les canes qui éparpillent leurs œufs un peu partout.

Les dindes commencent à pondre vers la fin de ce mois. Un mâle suffit pour six femelles.—J. D. S.

#### Petite chronique

Depuis plusieurs jours nous avons un ciel constamment nuageux; le soleil n'apparaît que par intervalle. De plus le vent de nord-est persévère toujours. La température est ordinairement froide et humide. La neige fond lentement. Les travaux des champs ne commenceront pas avant l'arrivée du prochain mois. Cependant, dimanche dernier a été une journée remarquablement belle, le soleil était brillant, et la brise tiède comme en été.

— On considère le temps du sucre comme terminé dans nos endroits. Il y en a en très peu de fait, et l'on peut s'attendre à le payer cher, puisqu'actuellement il vaut déjà 10 cts la livre.—*L'Union des Cantons de l'Est.*

— Plusieurs cultivateurs de Ste. Julie de Somerset se sont procurés au prix de \$4 le minot, dans leur paroisse, du blé magnifique provenant de la récolte faite sur la ferme-modèle de Ste. Anne. Plusieurs aussi ont semé l'an dernier, de l'avoine de Norvège qu'ils s'étaient procurés au bureau de la *Gazette des Campagnes*. Ils sont très-satisfaits de leur récolte, et se proposent d'en semer plus encore cette année.—*Idem.*

— Beaucoup de personnes friandes du premier sucre d'érable de la saison, ont déjà dévalisé les magasins où se vend la sève solidifiée. Dernièrement on remarquait aux vitrines d'un de nos premiers magasins d'épicerie une quantité considérable de sucre d'érable. En deux jours les gourmands enlevèrent l'approvisionnement. Ce magnifique sucre, presque couleur albâtre, provenait d'une magnifique érablière appartenant à M. Octave Lambert de Belœil.—*Puys.*

— Le printemps a commencé très à bonne heure cette année, au grand regret des sucriers. Voilà près de quinze jours que nous jouissons d'une température d'été et à peu près aussi longtemps que les sucres sont terminés. Il s'en est fait peu dans les cantons de l'Est comparativement aux autres années. C'est une grande perte dans cette partie du pays. Les semences sont commencées dans les cantons voisins. Lundi dernier, nous avons vu bon nombre de cultivateurs à l'œuvre, dans le Canton d'Eaton. Espérons que les semailles de bonne heure vont nous assurer une abondante récolte, surtout celle de blé.—*Pionnier de Sherbrooke.*

— M. Ol. Perrault, cultivateur de Ste. Victoire d'Arthabaska, a labouré mardi, 12 du courant. M. A. Gagnou a aussi commencé ses labours lundi dernier.—*L'Union des Cantons de l'Est.*

— La société d'agriculture du comté d'Hochelega a fait l'acquisition, pour la somme de \$1,000, du magnifique cheval, le *Lion du Canada*, appartenant à M. Noël Georges Dufresno de Ste. Anne d'Yamachiche.

— La société d'agriculture du comté de Nicolet, No. 1, a acheté pour la société 5 veaux de race améliorée, au prix de \$40 chacun, dont un acheté à Danville, et les autres chez MM. Narcisse Grenier, Adolphe Brassard, Napoléon Brassard et Joseph Bergeron de St. Grégoire.

*A un membre de la société d'agriculture de Kamouraska.*— Nous ne pouvons pour le présent publier votre bienveillante correspondance. Elle pourra, plus tard, nous être d'une grande utilité; on nous fournira peut-être l'occasion de nous en servir avantageusement. Sachons attendre!

#### RECETTES

##### Pour les blessures

Pour les blessures occasionnées par un corps qui pourrait déterminer le *trismus* (lock-jaw), tel que clous, aiguilles, etc.; lavez la partie malade avec du *lessis* doux ou avec de l'eau dans laquelle vous avez fait fondre de la perlasse et bandez-la avec une couenne de lard. L'essence de térébenthine est aussi très-bonne. Du savon mou et du sel ou de la craie maintenue humide sont également de bons préservatifs contre le *trismus* (lock-jaw). Mais si, par négligence, cette affection dangereuse fait son apparition recourez immédiatement au médecin.

Cependant, s'il vous est impossible de recevoir les soins médi-

caux nécessaires, vous emploieriez les moyens suivants : Prenez un vomitif ou un purgatif, avec un bain chaud pour détendre les nerfs et quelque calmant une fois tous les quatre heures. Si le trismus ne cède pas à ce traitement, prenez des injections additionnées d'une espèce de thé d'ipécacuanha avec du laudanum dans la proportion d'une demi-once à une once.

Contre les panaris

Procurez-vous des racines de clajoux (iris versi colore) et de la moutarde de première qualité ; prenez une poignée de chacune de ces substances, faites bouillir en vase clos avec une chopine de saindoux ; coulez à travers un linge, ajoutez quatre cuillerées à thé de goudron et faites bouillir à petit feu. Vous aurez ainsi un onguent que vous appliquerez sur le panaris jusqu'à ce qu'il aboutisse. Lorsque le panaris est abouti vous ajoutez de la cire et de la résine et vous composez ainsi une emplâtre qui appliquée sur le doigt malade amène une prompte guérison, et sans cela sans avoir à craindre la perte des phalanges du doigt.

L'iris de nos jardins bouillie sur un feu doux, additionnée d'un peu de farine, pour en faire un cataplasme, est encore un remède sûr et efficace.

On dit que la racine d'ellebore bleue est aussi un remède très-efficace.

FEUILLETON

LA FILLE DU BANQUIER

SECONDE PARTIE

VI

La panthère noire  
(Suite.)

Vous lui avez dit de vivre : et alors, apportant avec elle toute la fortune de ses pères, elle a fui le pays où elle a failli mourir, et vous a suivi dans votre froide patrie. Vous m'avez parlé un jour des motifs de convenances qui ne permettent pas toujours aux hommes de choisir pour compagne la femme qu'ils préfèrent : les Indiens de Java ne connaissent pas ces subtilités ; quand des obstacles les arrêtent, ils les brisent. Jaguarita a compté sur la promesse de celui qui s'est dévoué pour la sauver, et elle attend...

— Et, murmurait Mortagne, si en parlant ainsi j'avais été inconsidéré ;... si j'avais été guidé seulement par le désir de vous arracher d'un pays où vous étiez condamnée à mort, de relever votre courage abattu, et, en un mot, de vous donner la force de vivre ?

Par un mouvement prompt comme l'éclair, elle s'éloigna de lui.

— Vous, être faux ! s'écria-t-elle, et les yeux enflammés. Mais alors, que serais-je venu faire dans votre pays glacé ? Il fallait me laisser mourir là-bas... si j'étais certaine que...

Elle s'arrêta, et éleva sa petite main dont les doigts étaient fortement crispés.

— Vous me tueriez Jaguarita ? dit Rodolphe, d'un air dédaigneux.

— Non, répondit-elle ; mais je la tuerais, elle, celle que vous aimez.

Mortagne ne rit plus ; son front se chargea tout à coup de sombres pensées, et, se jetant sur une pile de coussins, il fit signe à l'Indienne de s'asseoir sur le sofa.

— Et, supposons, dit-il d'un ton dégagé, qu'un fait comme celui dont il est question se réalise, quel sort vous réserveriez-vous, à vous ?

— Celui-ci.

Et entr'ouvrant les plis de sa robe de mousseline, elle prit un petit flacon de cristal qui était suspendu à son cou par une chaîne d'or.

— Vous êtes folle ! dit Mortagne ; c'est du poison de l'upas !

— Oui, répliqua-t-elle, un poison que mes compatriotes recueillent au risque de leur vie. C'est la sève de cet arbre sous lequel tout meurt ; son ombre seule tue jusqu'aux serpents les plus venimeux.

— Allons, se dit intérieurement Rodolphe, je me suis fourré là dans un bel embarras ! Pour une fois que j'ai voulu faire le bien avec désintéressement, cela m'a singulièrement réussi ! — mais qui aurait cru aussi que cette Javanaise, dont j'avais pensé faire une servante, ou quelque chose comme cela, aurait jamais eu de pareilles prétentions !

— Mais, ajouta-t-il, en voyant Jaguarita qui faisait briller le flacon à la lumière, il y a un remède, à ce poison.

— Oui, répliqua-t-elle, un seul, et vous l'avez là !

Elle indiqua une bague, que Mortagne portait à l'un des doigts de la main gauche.

Dans cette bague était enchassée une petite pierre unie et d'un bleu pâle.

C'était le célèbre bezoar, une pierre bien connue dans l'île de Java, comme le seul talisman contre le terrible poison de l'upas.

Pour cela, il suffisait de faire disoudre cette pierre dans de l'eau.

— C'est le présent que je vous fis, continua Jaguarita, lorsque je montai à bord du navire qui allait vous emporter. Vous m'avez sauvée, vous dis-je, vous ne voulez pas me laisser dans cette île où je suis condamnée, je ne vous quitterai plus ; et, fidèle à l'éducation et aux principes que j'ai reçus au milieu d'un peuple où votre Dieu n'est point connu, j'ajoutai, en vous montrant ce flacon : " Le poison est à moi, à vous de garder l'antidote. Si jamais je bois ce poison, ce sera lorsque vous serez présent, et il ne dépendra que de vous que je vive ou que je meure.

Mortagne rit, mais d'un rire forcé. Il voulut lui prendre la main mais il la laissa retomber, en voyant qu'elle était froide comme la glace.

Il se leva précipitamment.

— Voilà longtemps que vous êtes seule, dit-il, et la solitude est mauvaise conseillère, surtout pour vous, dont l'imagination ne peut concevoir comment et pourquoi un Européen n'est pas libre d'agir comme s'il était dans les bois de la Malaisie. Il faudra que je trouve quelqu'un pour vous tenir compagnie.

J'ai Salek, répliqua l'Indienne brusquement.

Et elle étendit le bras vers un coin éloigné de l'appartement où, au milieu de la demi-obscurité produite par les plis des rideaux, brillaient les yeux d'un animal à moitié caché.

Les prunelles de ses yeux qui étincelaient comme deux émeraudes étaient fixes et immobiles, guettant chaque mouvement, chaque regard de la jeune Javanaise.

— Salek ! dit Mortagne, d'un ton dédaigneux ; c'est au moins, un ami fidèle.

— Salek m'aime, répondit Jaguarita, et voilà pourquoi moi aussi je l'aime.

— Vous devriez la tenir enfermée dans sa cage, dit Rodolphe ; vous ne vous exposeriez pas ainsi à de déplorables accidents.

— Salek me connaît et ne touchera jamais qu'à ceux que je désignerai à sa vengeance.

Mortagne, qui avait pris dans ses mains la pipe d'ambre que la Javanaise se plaisait à fumer, la jeta sur le tapis avec colère.

— C'est pire que de la folie ! dit-il, j'ai beaucoup à faire demain, et j'ai besoin d'avoir l'esprit calme ; je vous reverrai bientôt.

Il traversa l'appartement précipitamment, et, avant qu'elle pût le retenir, il souleva la tapisserie et sortit.

Jaguarita, les bras étendus, resta immobile comme une statue, et les yeux rivés sur l'endroit par où Mortagne avait si soudainement disparu.

— Kalu s'est trompé, dit-elle. Il est sincère...

— Il est faux !

Ces trois mots frappèrent son oreille comme le sifflement d'un serpent.

Elle se retourna.

Kalu, l'Indien, était derrière elle.

Il avait les bras croisés sur sa poitrine, et dans le regard qu'il fixait sur elle, brillait un feu sombre et haineux.

Pendant ce moment, ces deux êtres étranges se regardèrent en silence.

Jaguarita fut la première qui prit la parole.

— Tu mens ! dit-elle, tu mens ! et cela dans un but égoïste et que je ne connais pas ! Tu hais cet homme. Je le sais, je le



sens. Avoue que tu le hais, Kalu !

— Je le hais, répondit celui-ci, avec calme.

— Et tu crois en lui ?

— Non.

Jaguarita poussa un cri sauvage, et, saisissant sur la table près de laquelle elle se tenait debout, une petite dague malaise, elle l'éleva à la hauteur de la poitrine de l'Indien.

— Dis que tu as menti ! cria-t-elle ; rétracte ce blasphème, ou, quoique le même sang coule dans nos veines, quoique nous ayons puisé la vie à la même source, tu vas mourir !

Un seul coup, une seule égratignure, et Kalu était mort.

Cependant il demeura calme et impassible, les yeux toujours fixés sur ceux de Jaguarita.

Un sourire de mépris entr'ouvrit ses lèvres.

— Frappe, dit-il, et frappe au cœur. Mais je te le répète, tu n'as jamais touché le sien.

La dague trembla dans la main de l'Indienne, mais elle ne s'abaissa pas.

— Il est faux ? murmura-t-elle ; tu peux le jurer ?

Kalu étendit la main droite.

Je le jure, dit-il, sur la mémoire de notre mère.

La dague tomba de la main de Jaguarita ; et, par une révolution de sentiments, elle cacha son visage avec les plis de sa robe, et sanglota.

Kalu posa la main sur son bras.

— Assieds-toi, Jaguarita, dit-il ; assieds-toi, et quand tu m'auras écouté, nous songerons aux moyens de nous venger.

— Nous venger ! répéta-t-elle.

Et alors, elle rejeta en arrière ses longs cheveux noirs qui cachent ses yeux humides de larmes, et redressa fièrement la tête d'un air de défi et de menace.

Il y avait en elle quelque chose du lion du désert qui sent le danger et qui s'apprête à l'affronter.

— J'aime Rodolphe Mortagne, dit-elle, le regard voilé par les pleurs, et quoique le serment que tu viens de prononcer me soit deux fois sacré, je ne puis croire...

Kalu lui montra les coussins.

— Assieds-toi, dit-il ; écoute, et tu seras son juge.

Jaguarita obéit machinalement.

A mesure que Kalu parlait, son visage devenait d'une pâleur livide. Ses yeux se séchèrent et s'emplirent d'une sombre lumière ; ses narines se dilatèrent, et ses lèvres se serrèrent.

— Son nom ? demanda-elle, d'une voix basse et étouffée.

Kalu, je veux son nom.

Le Javanais s'approcha d'elle, et lui murmura quelques mots à l'oreille.

Puis, le triomphe du tigre sur les lèvres, il se glissa en un clin d'œil, hors de la chambre.

Jaguarita, la tête cachée dans les coussins, était plongée, dans de sombres réflexions, quand une sorte de gémissement attira son attention.

Elle releva la tête, et vit deux yeux ronds et brillants qui étaient fixés sur elle.

C'étaient ces mêmes yeux que Rodolphe Mortagne avait remarqués.

C'étaient ceux d'un animal, et du plus terrible, encore, de son espèce, de la panthère noire de Java.

Petite, mais dotée d'une force énorme, longue de corps, mais souple comme un serpent ; la tête ronde, et la peau rayée, elle était aussi gracieuse qu'elle était dangereuse.

Dangereuse ! oui, mais pas pour Jaguarita.

Elle lui était, à elle, fidèle comme un chien, douce et gentille comme un agneau.

(A continuer)

## ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1869

Le Soussigné donne avis que le vingt-deux du courant il a été nommé Syndic Officiel pour le Comté de Temiscouata, en vertu du dit acte, par le Juge du District de Kamouraska.

J. ELZ. POULIOT,

Avocat.

Rivière-du-Loup, 24 mars 1870.

## DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE

Nous donnons avis que les bulletins des souscriptions au *Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes* par M. l'Abbé TANGUAY, seront reçues au Bureau du soussigné et par nos agents aux conditions du *Prospectus*, c'est-à-dire à \$2.50 le volume, jusqu'au premier Juin prochain, en conséquence des retards qui ont eu lieu dans la distribution des prospectus.

E. SENÉCAL, Editeur,  
Rue St. Vincent, No. 10, Montréal.

## PATATES GARNETTE CHILI

**A VENDRE** 200 minots de Patates Garnette Chili. Cette espèce est garantie pour produire le double des autres sortes. Cette année elles ont autant produit qu'à l'ordinaire, et elles sont aussi garanties pour ne point se gâter.

Aussi quelques minots d'avoine de Norvège.

S'adresser au soussigné à Québec,  
21 avril 1870.

LOUIS BILODEAU.

## AVOINE DE NORVEGE

**A VOINE DE NORVEGE A VENDRE.**—Le soussigné offre en vente 50 minots de cette avoine récoltée à Ste. Anne l'été dernier, et supérieure à celle achetée aux Etats-Unis.—Prix : le minot, \$5 ;  $\frac{1}{2}$  minot, \$3 ;  $\frac{1}{4}$  de minot, \$2.

7 avril 1870.

FIRMIN H. PROULX,  
Editeur de la *Gazette des Campagnes*,  
Ste. Anne de la Pocatière.

## APPRENTIS TYPOGRAPHES DEMANDÉS

**DEUX** jeunes gens désirant apprendre la typographie trouveraient immédiatement de l'emploi à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes*, en s'adressant à l'Editeur Propriétaire.

## A VENDRE A LA FERME-MODELE DE STE. ANNE

**DEUX** Taureaux,  $\frac{3}{4}$  Ayrshire, âgés de deux ans.

Conditions faciles.

S'adresser à

Ste. Anne de la Pocatière, 31 mars 1870.

J. ROY, C. P.

## SOCIETE D'AGRICULTURE DE KAMOURASKA

**L'ETALON** *Young Messenger* acheté par cette société à l'exposition provinciale de London, Haut-Canada, l'automne dernier, servira dans la saison prochaine aux conditions suivantes, savoir :

Pour les membres de la société, \$4 par saillie.

Pour ceux qui ne le sont pas, mais qui résident dans le comté, \$8.

Pour ceux qui résident en dehors du comté, \$10.

Une remise sera faite à ceux qui amèneront plusieurs juments.

*Young Messenger* est mi-sang, âgé de cinq ans. Il vient par son père du célèbre *Hamiltonian* et par sa mère de *Warrior* dont les descendants ont acquis une grande réputation.

La société d'agriculture de Kamouraska va rendre un grand service aux éleveurs de chevaux du comté. Ils s'empresseront sans doute de profiter de l'occasion qui leur est offerte à des conditions si faciles. Un bon cheval est toujours un article de grande valeur, soit que le propriétaire le destine à la vente, soit qu'il le garde pour son propre usage. Six piastres ne sont rien lorsqu'il s'agit de quadrupler la valeur d'un poulain.

S'adresser à

31 mars 1870.

AUGUSTE CASGRAIN,  
Rivière-Ouelle.